

LES SPÉCIFICITÉS DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE 1966

La convention collective nationale de 1966 (CCN66) est l'une des conventions collectives du secteur sanitaire social et médico-social, associatif, à but non lucratif. Elle encadre les relations individuelles et collectives de travail, et contient, à ce titre, des dispositions spécifiques qu'il appartient aux associations de maîtriser.

Objectifs

- Comprendre le rôle d'une convention collective et son articulation avec les autres sources du droit du travail
- Saisir les spécificités conventionnelles de la CCN66 pour sécuriser les relations de travail
- Articuler les dispositions conventionnelles avec les accords de branche et le code du travail
- Sécuriser le risque prud'homal

Programme

- L'environnement conventionnel de la CCN 66
- Les relations collectives de travail
- L'embauche
- Le droit disciplinaire
- La rupture du contrat
- La durée du travail
- La rémunération
- Les congés et absences

Formation mutualisée avec l'URIOPSS Nouvelle Aquitaine
Modalités et inscriptions : services.uriopss-nouvelleaquitaine.fr

Formation à distance

organisée sur CAMPUS, la plateforme numérique du réseau Uniopss-Uriopss

Durée : 7 heures de formation, réparties sur deux classes virtuelles

Public et prérequis :

Directeur, gestionnaire, responsable du personnel, professionnel RH. Connaissances de base en droit du travail et/ou gestion des ressources humaines

Méthodes pédagogiques :

- Méthode active alternant des apports théoriques et des études de cas pratiques.
- Merci de disposer d'un ordinateur avec une bonne connexion internet, un micro et une webcam

A l'issue de la formation, il sera procédé à une évaluation de satisfaction. Pour ce se faire, les stagiaires seront invités à utiliser leur smartphone. de la formation ainsi qu'à une évaluation des acquis de la formation. Une évaluation à froid sera effectuée 3 à 6 mois après la formation.

Intervenante :

Lucie Appel, juriste droit social à l'Uriopss Nouvelle-Aquitaine

Personnes en situation de handicap :

Pour nous faire part de vos besoins éventuels, contacter Déborah Bénéult, référente handicap : d.beneult@uriopss-nouvelleaquitaine.fr